

## DEROULEMENT DE L'INTERNAT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

REGION : SAINT-ETIENNE  
INTERREGION : RHONE-ALPES - AUVERGNE  
DATE : Juillet 2016

▪ Coordonnateur du D.E.S. :  
Pr Mojgan Devouassoux-Shisheboran  
Centre de Biologie et de Pathologie Nord - Hôpital de la Croix-Rousse  
103, Grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon

### Effectifs

▪ Nombre et répartition des internes :  
1<sup>e</sup> année : 1  
2<sup>e</sup> année : 1  
3<sup>e</sup> année : 1  
4<sup>e</sup> année : 1  
5<sup>e</sup> année : 1  
+ 1 interne saoudien (hors effectif)  
Total : 5

▪ Référent des internes :  
Pierre Dal-Col : [dalcol.pierre@gmail.com](mailto:dalcol.pierre@gmail.com)

Adresse postale : service d'Anatomie et de cytologie Pathologiques Hôpital Nord 42055  
Saint Etienne cedex 2

▪ Réunions locales entre internes : non

### Déroulement des stages\_

▪ Postes au choix :  
Nombre total : 3 au minimum, +/- 1  
En C.H.U. : 2 +/- 1  
En Périphérie : 1 périphérique (Roanne)  
En médecine légale : 1 poste

▪ Possibilité de stage en centre anticancéreux : Non

▪ Nombre de stage en ACP à effectuer : 7 au moins  
▪ Nombre de stage hors ACP à effectuer : 3 au plus  
▪ Terrains de stage "privilégiés" hors ACP : selon le DESC : médecine légale, dermatologie, médecine interne, oncologie, hématologie, neurologie et hors filière (biologie)  
▪ Nombre de stages obligatoires en périphérie : 1

- Gardes de médecine :
  - CHU : gardes aux urgences en 1ère année, gardes de pavillon en 2ème année.
  - Roanne : gardes de pavillon.
  - 10 à 15 gardes par semestre dans tous les cas.

Exemption à partir de quel semestre ? Fin de 4ème semestre

## □ Déroulement du DES

- Enseignement du D.E.S. :

Durée : cycle de cours sur 4 ans

Fréquence : 1 journée complète par mois novembre à juin.

Lieu : Lyon le plus souvent. 1 cours à Grenoble, 1 cours à Saint-Etienne et 1 cours à Clermont-Ferrand par an.

Enseignants : AHU, PH, MCUPH, PUPH.

- A Saint-Etienne :

- présentation de cas et présentation d'articles en staff dans le service, une fois toutes les 6 semaines environ.
- Microscopie : sectorisation des internes par spécialité avec changement de secteur tous les 3 mois en moyenne.
- Macroscopie : Pas de sectorisation.
- Autonomisation progressive en examen extemporané.
- Autopsies : scientifiques (adultes) : 10 à 15 par an ; fœtopathologie : 50 à 70 par ans.

- Examens

Périodicité : 1 chaque année d'enseignement (en juin).

Type : 2 à 3 questions théoriques (2h) et examen de lames (15 à 20 lames sur 2h).

- Validation du D.E.S. :

Validation des stages et des examens, validation du mémoire de DES et d'une thèse, au moins 1 stage hors du CHU d'origine

- Participation à des Enseignements post-universitaires :

Possible, non obligatoire

- Participation à des Congrès :



**Association Française des Internes  
et Assistants de Pathologie**

Siège social : 17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris ▪ e-mail : [afiap@afiap.fr](mailto:afiap@afiap.fr)

Non obligatoire mais vivement conseillée. Les internes sont encouragés pour la réalisation de poster et de présentation orale.